

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 1
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

**PROGRAMME DE
SECURITE SANITAIRE
DU CLUB EMERAUDE ULM SUR
L'AEROPORT DE DINARD-PLEURTUIT**

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 2
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

SOMMAIRE

1 - PREAMBULE	3
2 – PREPARATION AU DEPLACEMENT VERS LE CLUB	4
3 – ARRIVEE AU CLUB	5
4 – UTILISATION DES INSTALLATIONS.....	6
4- 1 : LE MOBIL-HOME.	6
4- 2 : LES TOILETTES	6
4- 3 : ZONE ACCUEIL	6
4- 4 : TERRASSE	7
4-5 : ZONE DE DESINFECTION.....	7
4- 6 : ZONE BETONNEE	7
4- 7 : ZONE DE BRIEFING-DEBRIEFING.....	7
4-8 : DESINFECTION DES INSTALLATIONS.....	7
5 – PROTOCOLES ASSOCIES AU VOLS	8
5-1 PRE-VOL MOTEUR.....	8
5-2 PROTOCOLE D’UTILISATION DES ULM	8
5- 2 - 1 AU DEPART.....	8
5- 2- 2 :EN VOL	8
5 – 2 – 3 A L’ARRIVEE.....	9
5 – 3 DESINFECTION DE L’APPAREIL.....	10
5-3-1 Aménagement d’une zone de désinfection.....	10
5-3-2 APRES CHAQUE VOL (exemple du Super Guépard)	11
5-3-3 REGULIEREMENT	13
6 – GESTION DE L’ESSENCE	13
7 – GESTION DE L’ATELIER.....	13
8 - ACCEPTATION DE L'ADHERENT	14

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version 0 : 11/05/2020- création du document

Version 1 : 14/05/2020- compléments

DOCUMENTS DE REFERENCE :

- Dispositions FFPLUM Covid 19
- Recommandations sanitaires à la reprise sportive post confinement liées à l’épidémie Covid 19 pour l’ensemble des sports (Ministère des sports)

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 3
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

1 - PREAMBULE

Le présent programme explicite aux membres de l'aéroclub EMERAUDE ULM les protocoles à appliquer obligatoirement au sein du club concernant la sécurité sanitaire.

Après 2 mois de confinement lié à la pandémie COVID-19 et d'interdiction de vols, le déconfinement de la population a été autorisé à partir du 11 mai 2020. Toutefois, en l'absence de traitement et de vaccin, la lutte contre la COVID-19 repose sur le civisme, le respect des règles sanitaires et la responsabilité individuelle.

Dans ce contexte, le Comité Directeur a décidé la réouverture du club à compter du 11 mai en respectant les phases suivantes :

Phase 1 : remise en route des installations et rédaction du programme de sécurité sanitaire par les membres du Comité Directeur (courant semaine 20/2020), en respectant les préconisations des autorités et de la fédération FFPLUM.

Phase 2 : en fonction des règlements émis par les autorités, reprise des vols de manière progressive et limitée aux seuls adhérents afin de maintenir les compétences de pilotage.

Phase 3 : retour à une situation « normale » avec les vols « loisirs » et « Vols d'Initiation » lorsque les risques épidémiques seront retombés.

Notre activité de loisir ne présente aucun caractère obligatoire et est pratiquée sur décision personnelle et de manière responsable par chacun des adhérents. Chacun est conscient que toute contamination de l'un des adhérents amènerait les autorités à créer un « cluster » au sein du club et à rechercher le contaminé « zéro ». De plus notre population a un âge moyen de 58 ans, ce qui oblige à un respect absolu des contraintes sanitaires.

Lors de la reprise des vols, chaque pilote ou élève sera briefé par l'instructeur chargé de sa remise en vol. Cette remise en vol est rendue obligatoire du fait de l'absence de pratique de plus de 2 mois. La règle d'éloignement est de 100 km maxi du domicile de l'adhérent.

Ce document formule les différents protocoles à appliquer impérativement par les adhérents du club qui s'engagent à respecter les protocoles définis et l'accepter en signant un document de renoncement à tout recours contre le club et ses dirigeants. Chacun reconnaissant être parfaitement informé des risques associés à cette épidémie et n'est contraint de quelque manière que ce soit à participer à nos activités au cours de cette période.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 4
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

2 – PREPARATION AU DEPLACEMENT VERS LE CLUB

- Les adhérents doivent pouvoir justifier du motif de leur venue par une inscription au planning en prenant rendez-vous avec l'un des instructeurs par SMS, courriel ou contact téléphonique. Le nombre d'adhérents admis en même temps sur le terrain est de 6, le maximum autorisé étant de 10 par la réglementation (inclus les pilotes propriétaires).
- Chaque adhérent devra juger de son risque lié à un problème de santé qui pourrait le rendre plus vulnérable et aggraver son état en cas de contamination éventuelle.
- Le pilote ne peut venir à l'aéroclub que si lui et son entourage direct sont sûrs d'être en bonne santé. En cas de doute, il doit s'auto-évaluer en prenant sa température corporelle et contacter son médecin traitant s'il présente l'un des symptômes suivants :
 - o Température supérieure à 37°5
 - o Signes d'infection respiratoire avec ou sans fièvre
 - o Difficultés respiratoires
 - o Syndrome grippal, douleurs musculaires isolées,
 - o Fatigue importante et inhabituelle,
 - o Frissons, diarrhée,
 - o Perte de goût et/ou d'odorat.
 - o Toux sèche
 - o Douleurs à la poitrine
 - o Palpitations
 - o Variation anormale de la fréquence cardiaque au repos et à l'effort.
- Pour limiter les risques de contamination, le club mettra à disposition les fournitures suivantes :
 - o Gants jetables,
 - o Charlottes de casque, pour les casques club
 - o Doigts de protection de micro, pour les casques club
 - o Produits de désinfection et lingettes,
- Les adhérents devront impérativement fournir :
 - o Masque(s) en tissu réutilisable ou jetable
 - o Gel hydro-alcoolique,
 - o Casque personnel, sinon utilisation d'un casque du club avec procédure systématique de protection et désinfection,
 - o Cartes et documentation aéronautique,
 - o Papier, stylo.
- Les règlements bancaires seront réalisés de préférence par virement.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 5
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

3 – ARRIVEE AU CLUB

- Seuls les adhérents du club sont autorisés à accéder aux installations.
- Les gestes barrières et la distanciation au sol sont à appliquer dès la sortie du véhicule sur le parking et son arrivée devant la porte d'entrée.
- Le clavier du digicode et les poignées de la porte sont désinfectés régulièrement.
- Le sas de décontamination se trouve derrière la porte d'accès piéton et se poursuit jusqu'aux installations. Un affichage des gestes barrières est placardé dès l'entrée et un flacon de secours de gel hydro-alcoolique à disposition dans une boîte si nécessaire.
- C'est dans cette zone sas que l'adhérent doit se désinfecter obligatoirement les mains. Un affichage sur la méthode de nettoyage est affiché près de la porte du sas d'entrée
- Le masque est obligatoire dans les installations couvertes (hangars...), les machines et lorsqu'il y a formation d'un groupe. Les autres zones de plein-air sont laissées à la convenance de chacun.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 6
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

4 – UTILISATION DES INSTALLATIONS

4- 1 : LE MOBIL-HOME.

- Les adhérents possédant la clé d'accès au club devront posséder la clé du mobil-home.
- Le mobil-home ne sera utilisé que pour :
 - o Le stockage des clés des hangars et des machines
 - o Le rangement des dossiers et des documents
 - o Les toilettes.
- Il ne pourra plus être utilisé comme salle de réunion et de salle-club. La table a été déplacée dans le hangar club.
- La radio reste en place.
- La désinfection des lieux est faite régulièrement, voir parag. 4- 8
- Une ventilation naturelle est maintenue tant qu'il y a présence d'adhérents sur la zone.

4- 2 : LES TOILETTES

Les toilettes étant situées dans le mobil-home, elles ne seront utilisées que si nécessité impérieuse. La personne utilisatrice devra procéder au nettoyage et à la décontamination des lieux et des poignées de porte. Le matériel nécessaire sera disponible dans cet endroit.

4- 3 : ZONE ACCUEIL

Une zone d'accueil est installée à l'entrée du hangar club. Les différents produits et matériels de protection y sont stockés.

- o Gants,
- o Doigts de protection micro,
- o Charlottes
- o Produits de désinfection et lingettes

Une zone d'affichage rappelle :

- o Les gestes barrières et de distanciation,
- o La méthode de désinfection des mains avec le gel hydro-alcoolique,
- o Les conditions de l'obligation du port du masque,
- o La procédure de pré-vol sanitaire,
- o La procédure de désinfection des machines.

Les casques club sont stockés à cet endroit, après décontamination, dans un bac réservé à cet effet.

Les sacs des adhérents sont posés au niveau du sol à cet endroit.

C'est à partir de cette zone que sont gérées les logistiques des différents protocoles.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 7
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

Une zone de réunion avec deux tables et quelques chaises plastiques (à l'exclusion de tout autre type de siège) sont disponibles pour se réunir. La cafetière et les boissons sont positionnées dans cette zone.

4- 4 : TERRASSE

Lorsque la météo le permet, la zone de réunion ci-dessus est installée sur la terrasse. Avant de quitter les lieux, les tables et chaises sont ré intégrés dans le hangar et désinfectés.

4-5 : ZONE DE DESINFECTION

Un espace est réservé dans le hangar club (partie gauche à l'entrée) pour la gestion de la désinfection

Voir parag. 5-3-1

4- 6 : ZONE BETONNEE

Seule la contrainte de regroupement de personnes impose le masque et la distanciation. Sinon cette zone est libre sous réserve de ne pas toucher les machines et de respecter les consignes de sécurité par rapport aux appareils qui pourraient s'y trouver.

4- 7 : ZONE DE BRIEFING-DEBRIEFING

Une table et 2 chaises sont installées dans le hangar club (au fond) pour le briefing et le débriefing.

4-8 : DESINFECTION DES INSTALLATIONS

Les différentes poignées de porte, les chaises, tables, matériel de stockage utilisé, et plus généralement tous les objets qui ont pu être touchés, sont désinfectés dès que possible et obligatoirement en fin de chaque journée après la phase de désinfection de ou des appareils.

Pendant la présence au club, les portes des machines restent ouvertes et sont refermées lors de la fermeture du hangar

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 8
Aéroport Dinard-Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

5 – PROTOCOLES ASSOCIES AU VOLS

Les vols démarrent en phase 2, après validation de la reprise par les autorités.

Ces vols concernent l'ensemble des pilotes, de manière progressive par un vol avec instructeur en fonction des disponibilités et du remplissage du planning.

5-1 PRE-VOL MOTEUR

Cette pré-vol est réalisée une fois par jour pour les Guépards et toutes les 4h de vol pour l'Alpha trainer.

Le pilote (ou l'instructeur) qui réalise cette première pré-vol doit initialement se désinfecter les mains avec le gel hydro-alcoolique ou à défaut porter des gants jetables, et terminer à nouveau par du gel hydro-alcoolique ou jeter ses gants dans la poubelle située en zone d'accueil.

L'hélice doit être désinfectée après manipulation.

5-2 PROTOCOLE D'UTILISATION DES ULM

Cheminement à suivre :

- Équipement pilote(s) dans la zone d'accueil
- Se diriger vers la machine pour pré vol, installation, et vol.
- A l'arrivée, passage par la zone de désinfection

5- 2 - 1 AU DEPART

Ces actions doivent respecter impérativement cet ordre :

1. Mettre le masque, si ce n'est déjà réalisé,
2. Prendre la clef de l'appareil dans le mobil home si elle n'est pas à bord de la machine et la désinfecter.
3. Mettre une paire de gants jetables.
4. Prendre son casque
5. A défaut désinfecter un casque club (oreillette et micro) , installer une protection sur le micro (doigt de protection) et coiffer une charlotte.
6. Rejoindre l'ULM sur le parking avec son instructeur ou son co-pilote qui auront procédé aux mêmes actions préalables, Eviter l'emport d'objets personnels autres que ceux nécessaires au vol
7. Faire la pré-vol machine : extérieur et cockpit
8. S'installer dans la machine
9. Une porte devra rester ouverte durant le roulage et au point d'attente jusqu'à la fin de l'ACHEVER pour continuer à bien ventiler la cabine.

5- 2- 2 :EN VOL

Voler avec les aérateurs ouverts.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 9
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

5 – 2 – 3 A L'ARRIVEE

Après être sorti de la machine et l'avoir stationnée sur le parking ou dans le hangar s'il s'agit du dernier vol, le pilote procède :

- Au remplissage du carnet de vol avec son stylo personnel
- Il vérifie que rien n'est laissé dans le cockpit
- Il procède à un complément de remplissage carburant si nécessaire (voir chap 6)
- Il procède à la désinfection de l'habitacle comme décrit ci-après. (& 5-3), et le cas échéant des zones et équipements utilisés lors du remplissage des réservoirs
- Si utilisation d'un casque club, il procède à sa désinfection en même temps que celle du cockpit et le replace dans le bac en zone d'accueil.
- Il va remettre la clé dans le mobil-home s'il n'y a plus de vol.
- Il se déséquipe, gants, et éventuellement charlotte et doigts de protection du micro.
- S'il s'agit du dernier vol, la machine est rentrée. le pilote ferme le hangar et va remettre la clé du hangar dans le mobil-home
- Il procède à nouveau à une désinfection des mains au gel hydro-alcoolique.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 10
Aéroport Dinard-Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

5 – 3 DESINFECTION DE L'APPAREIL

Une désinfection des éléments que nous touchons, est à réaliser après chaque vol ou inspection, ou utilisation du poste de pilotage par le pilote ou l'élève pilote, afin de limiter l'éventuel risque de contamination de l'équipage suivant.

5-3-1 Aménagement d'une zone de désinfection.

Une zone de désinfection a été installée à l'entrée gauche du hangar des machines du club. Elle est à utiliser pour désinfecter les casques, outils, clefs, et tous autres objets utilisés pour le vol ou la maintenance avant d'être remis à leurs places habituelles.

Pour la désinfection, on utilisera soit les lingettes ré utilisables (voir ci-dessous) soit des lingettes jetables, selon disponibilité.

La poubelle pour recueillir les matériels usagés (masques, gants jetables, lingettes, papiers...) est située dans cette zone.



Bac de lingettes désinfectantes :

- Mettre 4 litres d'eau et 10ml de produit désinfectant Anios à l'aide d'une seringue.
- Remuer et plonger les lingettes propres

NE PAS REPLONGER DE LINGETTES UTILISEES DANS CE BAC

Bac de récupération des lingettes utilisées.

Celles-ci seront à laver en machine ou à la main (avec des gants car risque d'allergie) sécher et remises en circulation. Elles sont non contaminées du fait qu'elles sont imprégnées de solution désinfectante

Poubelle

Capot à laisser ouvert pour éviter les manipulations avec les mains.

DESINFECTER LE PLATEAU DE LA TABLE APRES UTILISATION

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 11
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

5-3-2 APRES CHAQUE VOL (exemple du Super Guépard)

Le pilote ou l'élève pilote se charge de la désinfection de la machine et du ou des casques éventuellement empruntés.

(Le plus gros risque de contamination est le micro)

Pour réaliser la désinfection il faut :

- Porter un masque
- Porter des gants propres (changer ceux utilisés pour le vol, risque de contamination en manipulant son masque et son micro).
- Utiliser une lingette désinfectante prise dans le bac propre
**BIEN ESSORER CELLE-CI : ELLE DOIT ETRE SIMPLEMENT HUMIDE
ET PAS DEGOULINANTE**
- Désinfecter toute surface touchée avec les mains ou les pieds du haut vers le bas.

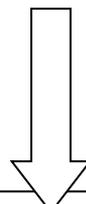


Pas de désinfection des plexiglass et des cadrans des instruments. Risque de dégradation de ceux-ci dans le temps.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 12
Aéroport Dinard-Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020



Goupille parachute, prises casque



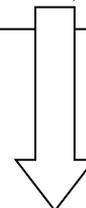
Molette calage altimétrique,
Clefs, interrupteurs allumage et strobe,
manettes des gaz, starter et chauffage



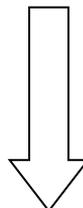
Manches, radio, transpondeur

**ATTENTION LEGER COUP DE
LINGETTE : SUR L'EQUIPEMENT
ELECTRONIQUE**

Robinet essence, Trim, Flaps, coupe batterie..



Ceinture, boucle, palonniers, sol, rangements
derrière les sièges



Poignées de portes intérieures et extérieures

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 13
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

Si un ravitaillement carburant a été réalisé, désinfecter toutes les zones de contact

A l'issue de cette désinfection et après quelques minutes d'aération, un panneau vert est mis en vue derrière le pare brise.

L'ULM peut être utilisé.

5-3-3 REGULIEREMENT

Nettoyage habituel de l'extérieur de L'ULM.

Régulièrement et dès que nécessaire, en plus du protocole après chaque vol, nettoyage complet du poste de pilotage avec une lingette désinfectante sauf sur les plexiglass qui seront nettoyés comme d'habitude.

6 – GESTION DE L'ESSENCE

- Suppression de la clef du local essence
- Utilisation de gants de protection pour toute la procédure de remplissage des réservoirs.
- Après opération, décontamination avec lingette des poignées des bidons, du syphon de remplissage, de l'escabeau, et des zones concernées de l'appareil ainsi que le bouchon de fermeture du réservoir.
- Stocker les bidons vides à l'extérieur du hangar à l'emplacement signalé.

7 – GESTION DE L'ATELIER

- L'accès à l'atelier est limité aux nécessités de maintenance du matériel et des machines
- Respecter les règles de protection et de distanciation
- Les gants sont utilisés pour toutes les activités nécessitant l'utilisation d'outillage
- La récupération des consommables usagés s'effectue dans une poubelle dédiée et identifiée.

EMERAUDE ULM	PROGRAMME DE SECURITE SANITAIRE	Page : 14
Aéroport Dinard- Pleurtuit-Saint Malo	Version 1	14/05/2020

8 - ACCEPTATION DE L'ADHERENT :

je soussigné :

adhérent de l'association EMERAUDE ULM , certifie avoir pris connaissance du protocole de sécurité sanitaire ci-dessus, et m'engage à en respecter scrupuleusement les termes. Je m'engage également à renoncer à tout recours à l'encontre du club et ses dirigeants, visant l'application du présent programme

Fait à

Le

Signature précédée de la mention manuscrite : « lu et approuvé le présent programme de sécurité »